

TRIBUNE

Sélection universitaire : «Pas nés sous la même étoile...»

Par [des universitaires \(http://www.liberation.fr/auteur/18244-des-universitaires\)](http://www.liberation.fr/auteur/18244-des-universitaires) — 11 janvier 2018 à 18:16 (mis à jour à 19:04)

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et



Illustration Christophe Maout.

La réforme de l'accès à l'enseignement supérieur entend conditionner à des «attendus» l'entrée des étudiants dans chaque filière. Officiellement, il s'agit de lutter contre l'échec à la fac.

En réalité, le «plan étudiants» du gouvernement n'est qu'une vaste machine à trier.

Les paroles du groupe de rap IAM n'ont jamais sonné plus juste, à la veille d'une réforme annoncée - mais pas encore votée ! - touchant l'accès à l'université : «*Pas nés sous la même étoile...*» Le gouvernement entend instaurer des «attendus» nationaux et locaux - le flou n'étant pas le moindre des défauts de cette réforme - afin de «mieux orienter» les lycéens dans le choix de leurs études l'université. Des millions de vœux seraient ainsi examinés, voire en partie automatisés. Selon quels critères? types de bac? de lycée? notes de première et terminale? voire du brevet des collèges? Les idées ne manquent pas! Tout cela donnerait lieu à un classement aboutissant *in fine* à une inscription dans la filière de leurs choix pour les «meilleurs bacheliers» que l'on commence à appeler les «bacheliers étoiles», et là où il reste de la place pour les autres. On ne le sait que trop : les inégalités scolaires s'enracinent largement dans des inégalités

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et

sociales (ce que les Anglo-Saxons nomment «*an accident of birth*») et accéder aux diplômes du supérieur, c'est se donner plus de chances d'éviter chômage, les jobs mal payés, les statuts précaires.. Bref, le système scolaire reste l'un des piliers de la reproduction sociale, certes, mais les efforts de démocratisation scolaire ont aussi aidé la mobilité sociale ascendante des classes populaires stabilisées et des (petites) classes moyennes, et cela, on le dit moins.

Pour autant, le système scolaire français reste structurellement profondément inégalitaire. D'un côté, des grandes écoles et leurs classes préparatoires, pour lesquelles les élèves sont sélectionnés tôt, couvés dans des établissements à taux d'encadrement élevé et qui contribuent largement à la reproduction sociale (environ 50 % d'enfants de cadres supérieurs et 15 % d'enfants d'ouvriers-employés, alors que ces catégories représentent respectivement 15 %(1) et 50 % de la population active). De l'autre, des universités aux capacités d'accueil réduites comme peau de chagri

des personnels précarisés et des budgets de plus en

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et

plus contraints : la loi LRU (2007) a conduit à l'assèchement des caisses et à l'extrême mise sous tension des établissements universitaires, les rendant inefficaces pour mieux dénoncer leur incurie et imposer, au nom de l'autonomie, des mesures d'austérité. L'argent ne manque pas pourtant lorsqu'il s'agit d'alimenter Labex, Idex, chaires d'excellence, primes en tous genres pour «stars» de la recherche, sans parler des 5,5 milliards du Crédit d'impôt recherche (CIR), devenu une véritable niche fiscale pour certaines entreprises et constituant autant de financements perdus pour la recherche publique.

Etrangement, cette inégalité structurelle massive est totalement absente de la réflexion gouvernementale. Et, à travers la réforme qui vient c'est la première fois que s'exprime autant le refus de la démocratisation scolaire. Celle-ci ouvrirait ce droit simple : permettre à ceux qui le souhaitent, une fois le baccalauréat obtenu - or, tout le monde ne l'a pas, 78 % de bacheliers dans une classe d'âge en 2016, 40 % pour un bac général - de fréquenter l'université et la filière de son choix.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et

Malgré les démentis et les tours rhétoriques, c'est le droit fondamental aux études qui est remis en cause. Le «planétudiants» n'est qu'une vaste machine à sélectionner et à trier.

Les trois «piliers» de l'argumentation gouvernementale sont bien fragiles :

1) On nous assène des chiffres qui font peur : selon les lieux (Assemblée, médias) et les personnes (ministre, députés LREM...) qui s'expriment, on parle de 50 % à 70 % d'échecs en licence ! Pourquoi pas 80 % ou plus ? (2) Quand on en est à ce niveau d'approximation, tout est dicible. On agite la peur, toujours, avec un maître mot : «l'échec». Si, donc en classes préparatoires, l'échec au concours signifie qualité de la formation, en licence cela devient «gâchis insupportable» ! Que deviennent ceux qui arrêtent ? On n'en sait pas grand-chose et on n'en dit rien : Réorientation ? Travail ? Autres formations ? Sur quoi reposent ces «données», on n'en sait rien, car au niveau des UFR et des universités le devenir des étudiants est très mal connu. Et les quelques recherches accessibles sur

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et

cette question ne vont pas dans le sens du discours gouvernemental, loin s'en faut.

2) La qualité injuste et absurde du tirage au sort, tout le monde la reconnaîtra, mais elle a été une pratique très marginale, et il existe d'autres moyens que ce plan étudiants pour la supprimer.

3) Enfin, sont créées des fictions de toutes pièces : après le malade imaginaire, l'étudiant imaginaire. De toutes parts est propagée la figure de l'étudiant perdu qui s'inscrit là où il n'a rien à faire ! Il a évité les mathématiques pendant tout le lycée, qu'à cela ne tienne, il veut absolument faire de la physique théorique en fac ! Il ne jure que par la musique mais c'est en Staps qu'il s'inscrit... Pourtant qui ne sait parmi les enseignants, comme parmi les étudiants que ceux qui ne sont pas là où ils devraient être sont plus victimes de l'absence de places que de neurones.

C'est à se demander si les prérequis pour gouverner ne sont pas, eux aussi, à revoir : quand il n'y a ni maîtrise des données et des statistiques ni

définition et description objective du phénomène qu'on prétend réformer, peut-être devrait-on avoir la décence de poser les stylos, se taire et écouter un peu les spécialistes de l'enseignement supérieur qui, de toute évidence, ne sont pas au pouvoir.

Menée à la va-vite par un ministère que l'on ne peut, a priori, soupçonner d'amateurisme, cette réforme universitaire qui vient révéler, *in fine*, son vrai visage, idéologique : «*En finir avec le mythe de l'université pour tous*» (selon les propres mots du président Macron), bref interdire aux élèves des classes populaires et moyennes d'accéder aux études supérieures de leur choix. En un mot, les enfermer définitivement dans un destin scolaire qui sera leur tombeau social.

(1) Et non 25% comme indiqué dans une version précédente.

(2) Selon les données statistiques du ministère, parmi les nouveaux inscrits en licence 1 (L1), environ 40 % chaque année passent en L2 ; environ 30 % redoublent ; environ 30 % ne se réinscrivent pas (ceux qui sont dits avoir «abandonné»). Ces chiffres ne sont pas nouveaux et étaient déjà presque identiques au début des années 60 selon les archives statistiques du ministère. En d'autres termes, ils ne sont pas liés à la massification, à l'arrivée en masse des bacheliers professionnels

ou à une baisse du niveau généralisée des bacheliers. Ils varient aussi fortement selon les universités.

Nous vous invitons à venir en débattre, le 20 janvier à 14 heures la Bourse du travail (s. Hénaff), 29, boulevard du Temple (75003).

Annabelle Allouch Sociologue, UPJV,
Romuald Bodin Sociologue, Nantes,
Raphaëlle Branche Université de Rouen,
Christel Coton Sociologue, Paris-I,
Laurence De Cock Historienne,
Fondation Copernic,
Corine Eyraud Sociologue, AMU,
Laurence Giavarini Littérature française,
université de Bourgogne, Sauvons l'université!,
Matthieu Hély Sociologue, UVSQ, président de l'Association
des sociologues Enseignant-e-s du supérieur,
Bernard Lahire Sociologue, ENS-Lyon,
Mathilde Larrère Historienne, Paris-Est Marne-la-Vallée,
Gérard Noiriel Historien, EHESS,
Sophie Orange Sociologue, Nantes,
Willy Pelletier Sociologue, Fondation Copernic,
Irène Pereira Philosophe, ESPE de Créteil,
Romain Pudal Sociologue, CNRS,
Johanna Siméant Politiste, ENS,
Jérémy Sinigaglia Sociologue, IEP de Strasbourg.

[des universitaires \(http://www.liberation.fr/auteur/18244-des-universitaires\)](http://www.liberation.fr/auteur/18244-des-universitaires)

CONTENUS SPONSORISÉS

PUBLICITÉ 

http://self-booking.ligatus.com/?utm_source=ligatus

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et

[de&utm_medium=placement&utm_content=text&utm_campaign=branding](http://self-booking.ligatus.com/?utm_source=ligatus-de&utm_medium=placement&utm_content=logo&utm_campaign=branding) (**http://self-booking.ligatus.com/?utm_source=ligatus-de&utm_medium=placement&utm_content=logo&utm_campaign=branding**)

**Les 5 fournisseurs
d'antivirus les plus
dignes de confiance en
2018.**

Top 5 des antivirus

**1er site haut de gamme
pour célibataires cultivés.
Inscription gratuite**
Célibataires 40+

**Les 4 sites de rencontre
qui marchent vraiment**

TopDesSitesdeRencontre

**Avec un salaire de 3000€
ils effacent leurs impôts**

Ne plus payer
d'impôts !